



B.P. 1476 – Tél 077 33 20 30  
Récépissé définitif n°299/MISPID/SG/RZ du 27 mai 2011  
Compte FINAM n°3712 00A0 2022 4950 1  
Libreville – Gabon

**Cérémonie officielle de remise des ouvrages OHADA, le 25 novembre 2021,  
de 8h à 10h au siège du Tribunal de Commerce de Libreville,  
sis à la Sablière derrière l'Ambassade du Koweït.**

**Mot de circonstance de Mme Mirielle Moundakou MAPICKA, Présidente du Club OHADA Gabon**

Madame le Directeur Général Adjoint des Affaires Civiles représentant de Mme le Ministre de la Justice Garde des Sceaux chargé des Droits de l'Homme,

Monsieur le Directeur de Cabinet de Madame le Ministre de la Promotion des Investissements des Partenariats Publics Privés, chargé de l'Amélioration de l'Environnement des Affaires,

Madame l'Attachée de coopération gouvernance et développement au Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France au Gabon,

Madame le Chargée de mission régionale Afrique Centrale, Coordinatrice Projets à l'Agence Française de Développement,

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce de Libreville,

Mesdames et Messieurs les Vices-Présidents et Membres du Tribunal de Commerce de Libreville,

Distingués invités en vos rang, grade, titre et qualité,

L'honneur m'échoit de me tenir aujourd'hui, devant vous, à l'occasion de la cérémonie de remise officielle des Codes bleus OHADA édition 2020 et des Répertoires de jurisprudence OHADA de l'UNIDA édition 2005, organisée par l'association de droit Gabonais dénommée Club OHADA Gabon, que je représente en ma qualité de Présidente Fondatrice.

Je voudrai aux noms des Membres Fondateurs, d'Honneur, Actifs et Sympathisants du Club OHADA Gabon, ainsi qu'à ceux de tous nos partenaires, notamment de l'Association de droit français, dénommée Association pour l'Unification du Droit en Afrique (UNIDA), remercier **Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République Chef de l'Etat, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature**, d'avoir, en juillet 2019, annoncé la création des Tribunaux de Commerce.

Et avec l'opérationnalisation du Tribunal de Commerce de Libreville, nous sommes assurés que les choses ne pourront aller que de l'avant.

Nos sincères remerciements également à **Madame le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Madame Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA**, qui poursuit avec efficacité, le processus d'assainissement de notre climat des Affaires, en permettant aux membres du Gouvernement, notamment à **Mesdames les Ministres en charge**, respectivement **de la Justice, Présidente de la Commission Nationale OHADA du Gabon**, et **de l'Economie, Vice-Présidente de la Commission Nationale OHADA du Gabon**, sans oublier **Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, en charge de l'Intégration Régionale**, d'accomplir leurs missions consciencieusement, dans un contexte de consolidation des ensembles régionaux par l'Harmonisation et l'Unification du Droit.

**Mesdames et Messieurs Distingués invités,**

L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) est, en effet, assurément **l'une des expériences d'intégration juridique les plus réussies de la fin du 20ème siècle.**

Elle est prise, en exemple, par plusieurs Etats. Entre autres, nous pouvons citer : les pays des Caraïbes avec la mise en place de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires dans la Caraïbe (OHADAC) et les pays Européens avec la codification du droit Européen des Affaires, processus en cours.

Et les objectifs de notre organisation communautaire, qui compte à l'heure actuelle 17 pays membres, **de facilitation des échanges et des investissements, mais surtout, de garantie de la sécurité juridique et judiciaire des activités des entreprises,** ne peuvent qu'être atteints lorsque ses **Etats parties prennent souverainement la décision de créer des juridictions spéciales consacrer au Commerce.**

Nos sincères remerciements aux Membres du Tribunal de Commerce de Libreville qui, en dépit de leurs lourdes charges, nous ont accordé l'occasion de leur remettre ces précieux ouvrages qui vont contribuer à faire connaître le Droit OHADA.

S'agissant du **Répertoire de Jurisprudence OHADA 2000-2005,** il constitue l'un des principaux ouvrages de référence des juristes de l'espace juridique unifié OHADA. Il est un outil indispensable et sans précédent pour l'approfondissement de l'Etat de droit économique pour tous les praticiens du droit et pour la recherche exhaustif et convivial sur le droit OHADA et son environnement.

Les récipiendaires pourront, ainsi, à souhait, examiner entre autres les premières décisions prises en 2000 par les Etats Parties notamment, les 28 décisions répertoriées en ce qui concerne notre pays le Gabon.

Le **Code bleu OHADA édition 2020,** est, quant à lui, un Recueil annoté des Traités et Actes uniformes OHADA, illustrés par un résumé de la jurisprudence de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) et les annotations du Droit comparé, en respect de la ligne éditoriale de JURIAFRICA à savoir : « annoter, sans commenter les textes OHADA par les résumés des arrêts ».

Il s'agit, en d'autres termes, de restituer fidèlement l'interprétation des dispositions appliquées aux problèmes juridiques posés à aux institutions judiciaires de l'espace de l'OHADA en général et la CCJA en particulier.

Particulièrement, pour le Tribunal de Commerce de Libreville, cet ouvrage permet de suivre l'évolution de la jurisprudence depuis son origine jusqu'à ce jour et de voir aisément, les cas échéants, **les revirements nécessaires qui ont été dictés par les réalités économiques.**

En plus de cette version papier, l'utilisateur peut accéder à tout l'environnement numérique du Code via le lien prévu à cet effet, et accéder au portail [juriafrica.com](http://juriafrica.com) pour une mise à jour en continu de son ouvrage.

Nous terminerons nos propos en remerciant **toutes les personnes de près ou de loin et en leur temps,** qui ont permis par des **appuis multiformes,** la tenue des présentes assises.

Nous citons entre autres :

- les Pionniers de l'OHADA originaires du Gabon ;
- les Membres d'Honneur du Club OHADA Gabon, parmi lesquels nous incluons les Anciens Ministres en charge de la Justice, ancien Présidents de la Commission Nationale OHADA du Gabon ;

- Les opérateurs économiques gabonais, particulièrement la Société KING SERVICE qui a édité les Répertoires quinquennaux objet du don ;
- L'UNIDA et ses partenaires, tels que l'association ACP LEGAL, pour leur appui technique et financier.

Recevez **les sincères remerciements du Club OHADA Gabon pour les activités passées, présentes et à venir.**

**Et que Dieu le Créateur de l'Univers, bénisse notre pays le Gabon, l'Afrique et le monde entier.**

Je vous remercie pour votre aimable attention.